



## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

---

30 juin 2014

---

## SOMMAIRE

<b>DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE .....</b>	<b>4</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....</b>	<b>7</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE .....</b>	<b>42</b>

---

## DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Fait à Paris, le 3 octobre 2014

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Zuccarelli', with a long horizontal flourish underneath.

Monsieur Julien Zuccarelli  
Directeur général d'ASK

## RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

### 1. ACTIVITE DURANT LE SEMESTRE

<i>En millions d'euros</i>	2014 S1	2013 S1	Variation
Chiffre d'affaires ASK consolidé	<b>20,3</b>	19,5	+3%
Chiffre d'affaires des coentreprises <sup>(1)</sup>	<b>3,9</b>	2,5	+52%
Eliminations	<b>(1,6)</b>	(1,0)	
<b>Chiffre d'affaires Groupe<sup>(2)</sup></b>	<b>22,6</b>	<b>21,0</b>	<b>+8%</b>

(1) ASK IntTag, coentreprise américaine détenue à 50,01%, ASK TongFang, coentreprise chinoise détenue à 50,01%

(2) Ventes de produits ASK réalisées par ASK et les coentreprises nettes des transactions entre parties liées

Au 1<sup>er</sup> semestre de son exercice 2014, ASK a enregistré une croissance de 8% de son chiffre d'affaires Groupe, intégrant le produit des activités des coentreprises, à 22,6 M€, tirée par la très forte croissance de l'activité e.ID Passeport dans le monde (y compris le passeport américain produit par la coentreprise ASK IntTag) et la progression de la division Contactless Solutions.

Cette croissance s'accompagne de la montée en puissance de la production en série des passeports dans la nouvelle entité chinoise du Groupe, Beijing ASK Smart Technology, détenue à 100% par ASK ASIA HK LTD, qui est elle-même détenue à 100% par ASK.

### 2. ANALYSE DES RESULTATS SEMESTRIELS 2014

<i>En millions d'euros</i>	2014 S1	2013 S1
Chiffre d'affaires ASK consolidé	<b>20,3</b>	19,6
EBITDA <sup>(3)</sup> retraité <sup>(4)</sup>	0,7	1,0
EBITDA <sup>(3)</sup>	(0,1)	0,6

(3) Résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents

(4) Retraité des surcoûts de production liés à la coexistence des unités industrielles indienne et chinoise et au transfert de la production d'Inde vers la Chine (finalisé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014)

Au 1<sup>er</sup> semestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé d'ASK s'est établi à 20,3 M€, en progression de 4% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

L'EBITDA semestriel retraité ressort à 0,7 M€, légèrement en retrait par rapport à l'EBITDA semestriel retraité 2013 de 1,0 M€ du fait des investissements réalisés pour l'embauche de ressources supplémentaires en R&D et forces commerciales.

Parallèlement, comme annoncé lors de l'introduction en Bourse au mois de juin, l'exercice 2014 est marqué par la poursuite de la transformation industrielle d'ASK qui vise à :

- accroître la marge brute vers un niveau proche des standards de l'industrie ;
- augmenter les capacités de production pour accompagner le plan de développement.

Conformément au planning, cette transformation s'est traduite au 1<sup>er</sup> semestre par le transfert progressif des capacités de production de l'Inde vers la Chine, au sein de la nouvelle entité du Groupe, Beijing ASK Smart Technology. Les comptes semestriels enregistrent donc sur la période des surcoûts de production dus à la coexistence des unités industrielles indienne et chinoise, et des charges non récurrentes liées au transfert de la production.

Le compte d'exploitation est également impacté par l'enregistrement en charges d'une partie des frais d'introduction en Bourse, pour un montant de 0,4 M€.

Après prise en compte de ces éléments non récurrents, des frais d'introduction et des dotations nettes aux amortissements et provisions, le résultat d'exploitation s'établit à (1,5) M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2014, contre (0,2) M€ au cours de la même période en 2013.

Le résultat financier au 1<sup>er</sup> semestre 2014 s'élève à (1,2) M€, contre (0,3) M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013, constitué pour l'essentiel des intérêts de la dette obligataire qui s'élèvent à (1,1) M€. A l'issue du 1<sup>er</sup> semestre 2014, le résultat net après impôt est de (2,7) M€, contre (0,5) M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Au 30 juin 2014, les capitaux propres consolidés s'établissaient à (3,0) M€, contre 0,2 M€ au 31 décembre 2013.

### 3. PARTIES LIEES

Au 30 juin 2014, la nature des transactions effectuées avec les parties liées n'a subi aucune modification substantielle par rapport à la situation du 31 décembre 2013 telle que décrite dans la note 26 du Rapport Financier sur les résultats 2013/2012/2011.

### 4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE – STRUCTURE FINANCIERE

L'introduction en Bourse d'ASK, réalisée à travers une augmentation de capital d'un montant de 21,9 M€, a permis de renforcer de façon substantielle la situation bilancielle du groupe au 1<sup>er</sup> juillet 2014. A cette date, ASK bénéficiait de 17,3 M€ de capitaux propres. Les dettes financières s'élevaient à 18,9 M€. La dette financière d'ASK est désormais constituée pour l'essentiel de dettes d'affacturage, de dettes de crédit-bail pour financer les immobilisations et d'avances & subventions. A l'actif, la trésorerie disponible, après augmentation de capital au 1<sup>er</sup> juillet, s'établissait à 20,5 M€.

Depuis la clôture du semestre, ASK a également procédé au remboursement anticipé des montants dus au titre des obligations détenues par Kreos Capital III (pour un montant de 4,6 M€) et par Siparex Proximité Innovation (pour un montant de 2,7 M€). Une partie de ce remboursement anticipé a été réalisé au 30 juin 2014 par compensation de créance des prêteurs obligataires, à hauteur de 1,15 M€, en actions ASK à travers l'augmentation de capital réalisée à l'occasion de l'introduction en Bourse. Le solde, soit un montant de 6,15 M€, a fait l'objet d'un remboursement en numéraire le 4 juillet 2014.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture des comptes semestriels.

## 5. EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE JUSQU'A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ASK réitère son objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 100 M€ à horizon 2017, essentiellement à travers une dynamique de croissance sur ses marchés de l'e.ID et du Transport, qui bénéficieront des opportunités issues de la convergence avec l'univers bancaire.

Pour atteindre cette ambition, ASK a d'ores et déjà initié les investissements industriels, technologiques et commerciaux pour accélérer son plan de développement. Outre la poursuite de sa transformation industrielle, ASK continue de renforcer ses équipes de R&D et sa force commerciale et sa couverture sur les zones clés : Europe, Etats-Unis et Amérique Latine.

Afin de bénéficier pleinement des importantes perspectives du groupe aux Etats-Unis, ASK poursuit également les discussions avec son partenaire américain visant à accroître sa présence sur ce marché.

## 6. INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE A VENIR

Les facteurs de risques présentés dans le Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers en date du 11 juin 2014 sous le numéro 14-287 n'ont pas subi d'évolution, ni dans leur nature, ni dans leur niveau.

ASK n'a pas identifié, à la date d'établissement du présent document, de nouveau risque qui ne serait pas déjà mentionné dans ce même paragraphe susceptible d'impacter le reste de l'exercice 2014.

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 1. ETAT DE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<b>2014 S1</b>	<b>2013 S1</b>
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>3</b>	<b>20 310</b>	<b>19 593</b>
Coût d'achat des ventes	<b>4</b>	(13 060)	(12 827)
Coûts de personnel	<b>5</b>	(3 319)	(3 240)
Impôts, taxes et versements assimilés		(246)	(154)
Autres produits et charges opérationnels	<b>6</b>	(3 809)	(3 316)
Reprise/(dotation) aux provisions		37	263
Reprise/(dotation) pour perte de valeur		(24)	251
<b>Résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents</b>		<b>(112)</b>	<b>570</b>
Reprise/(dotation) aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	<b>12</b>	(147)	(210)
Reprise/(dotation) aux amortissements des immobilisations corporelles	<b>13</b>	(382)	(386)
Autres produits et charges non courants	<b>7</b>	(806)	(212)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(1 446)</b>	<b>(238)</b>
Produits financiers	<b>8</b>	51	201
Charges financières	<b>9</b>	(1 212)	(499)
<b>Résultat financier</b>		<b>(1 162)</b>	<b>(298)</b>
Quote-part dans le résultat net des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>14</b>	(61)	48
Impôt sur les résultats	<b>10</b>	-	-
<b>Résultat net après impôt</b>		<b>(2 668)</b>	<b>(489)</b>
<b>Attribuable aux :</b>			
Propriétaires de la Société		(2 668)	(489)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
<b>Résultat net après impôt</b>		<b>(2 668)</b>	<b>(489)</b>
<b>Résultat par action des activités poursuivies</b>			
De base (cents par action)	<b>11</b>	(54,22)	(10,39)
Dilué (cents par action)	<b>11</b>	(54,22)	(10,39)

## 2. ETAT DE RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<b>S1 2014</b>	<b>S1 2013</b>
<b>Résultat net après impôts</b>		<b>(2 668)</b>	<b>(489)</b>
<b><u>Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement en résultat net</u></b>			
Ecarts de conversion des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>14</b>	70	(94)
Ecarts de conversion des participations contrôlées		(1)	
<b><u>Eléments qui ne pourront pas être reclassés ultérieurement en résultat net</u></b>			
Ecarts actuariels sur provision pour indemnités de départs à la retraite		-	18
<b>Résultat global</b>		<b>(2 600)</b>	<b>(565)</b>
<b><u>Attribuable aux :</u></b>			
Propriétaires de la société		(2 600)	(565)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
		<b>(2 600)</b>	<b>(565)</b>



### 3. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Immobilisations incorporelles	<b>12</b>	2 662	2 490
Immobilisations corporelles	<b>13</b>	2 340	2 126
Impôts différés actifs	<b>10</b>	1 301	1 301
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>14</b>	1 671	1 661
Autres actifs financiers		791	754
<b>Actifs non courants</b>		<b>8 764</b>	<b>8 332</b>
Stocks	<b>16</b>	6 235	5 690
Clients et comptes rattachés	<b>17</b>	10 761	10 254
Autres créances		3 885	3 102
Trésorerie et autres valeurs de placement		296	238
<b>Actif courant</b>		<b>21 177</b>	<b>19 285</b>
<b>Total actif</b>		<b>29 941</b>	<b>27 616</b>
Capital émis		4 921	4 700
Réserves attribuables aux propriétaires de la Société mère		(7 882)	(4 547)
<b>Capitaux propres</b>		<b>(2 961)</b>	<b>153</b>
Dette financière moyen et long terme	<b>18</b>	4 529	2 927
Part moyen et long terme des obligations non convertibles	<b>18</b>	0	2 104
Provisions pour engagement de retraite		415	405
<b>Passifs non courants</b>		<b>4 944</b>	<b>5 436</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		10 249	7 441
Autres dettes d'exploitation		3 138	2 029
Autre dette financière exigible à moins d'un an	<b>18</b>	8 938	6 412
Dette financière au titre de l'affacturage	<b>18</b>	5 396	5 871
Impôt courant exigible		41	41
Provisions	<b>19.1</b>	196	233
<b>Passif courant</b>		<b>27 958</b>	<b>22 028</b>
<b>Total passif</b>		<b>29 941</b>	<b>27 616</b>

#### 4. ETAT CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>		S1 2014	S1 2013
<b>Résultat net après impôt</b>		<b>(2 668)</b>	<b>(489)</b>
(Reprise)/dotation aux provisions	19.1	(27)	(236)
(Reprise)/dotation pour amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles	12	147	210
(Reprise)/dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	13	382	386
Quote-part du résultat net des coentreprises	14	61	(48)
Autres actifs financiers		(37)	(110)
Charge d'intérêts	9	1 141	351
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>(1 001)</b>	<b>64</b>
(Augmentation)/diminution des stocks	16	(545)	(2 298)
Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs		591	1 832
(Augmentation)/diminution des créances clients	17	(507)	(1 002)
(Augmentation)/diminution des autres actifs et passifs courants		325	(304)
<b>(Augmentation)/diminution du besoin en fonds de roulement</b>		<b>(136)</b>	<b>(1 772)</b>
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>		<b>(1 137)</b>	<b>(1 708)</b>
Frais de développement	12	(269)	(175)
Acquisitions de brevets et de licences	12	(50)	(30)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13	(596)	(580)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>		<b>(915)</b>	<b>(785)</b>
Souscription d'emprunts à court terme	18	2 039	1 377
Souscription d'emprunts à long terme	18	1 167	830
Remboursements d'emprunts	18	(897)	(193)
Intérêts décaissés		(198)	(128)
Emission de BSA			46
<b>Flux de trésorerie issue des financements</b>		<b>2 110</b>	<b>1 932</b>
<b>Flux de trésorerie net</b>		<b>58</b>	<b>(562)</b>
<b>Variation de trésorerie nette</b>			
<b>Début de période</b>		<b>238</b>	<b>830</b>
Flux de trésorerie net		58	(562)
<b>Fin de période</b>		<b>296</b>	<b>267</b>

## 5. ETAT CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves générales	Réserve au titre de l'écart de change	Réserve au titre de la réévaluation des avantages du personnel	Résultats non distribués	Total	Attribuables aux propriétaires
<b>Situation d'ouverture 1/1/2013</b>	<b>4 700</b>	<b>163</b>	-	<b>(535)</b>	<b>(37)</b>	<b>(2 759)</b>	<b>1 532</b>	<b>1 532</b>
Résultat de l'exercice						(489)	(489)	(489)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, après impôt sur le résultat				(92)	18		(74)	(74)
<b>Résultat global de l'exercice</b>	-	-	-	<b>(92)</b>	<b>18</b>	<b>(489)</b>	<b>(563)</b>	<b>(563)</b>
Emission de BSA		46					46	46
Augmentation de capital	-	-					-	-
<b>Situation de clôture 30/6/2013</b>	<b>4 700</b>	<b>209</b>	-	<b>(627)</b>	<b>(20)</b>	<b>(3 248)</b>	<b>1 015</b>	<b>1 015</b>

<b>Situation de clôture 31/12/2013</b>	<b>4 700</b>	<b>209</b>	-	<b>(855)</b>	<b>(2)</b>	<b>(3 899)</b>	<b>153</b>	<b>153</b>
Résultat de l'exercice						(2 668)	(2 668)	(2 668)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, après impôt sur le résultat				69	-		69	69
<b>Résultat global de l'exercice</b>	-	-	-	<b>69</b>	-	<b>(2 668)</b>	<b>(2 600)</b>	<b>(2 600)</b>
Augmentation de capital(1)	221	(736)					(515)	(515)
<b>Situation de clôture 30/06/2014</b>	<b>4 921</b>	<b>(527)</b>	-	<b>(786)</b>	<b>(2)</b>	<b>(6 567)</b>	<b>(2 962)</b>	<b>(2 962)</b>

(1) La partie de l'augmentation de capital réalisée en numéraire a été comptabilisée le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Pour plus de détail concernant ce sujet, se reporter à la note 22.1 ci-dessous.

<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....</b>	<b>5</b>
1. <i>ETAT DE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</i>	7
2. <i>ETAT DE RESULTAT GLOBAL.....</i>	8
3. <i>ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE .....</i>	9
4. <i>ETAT CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....</i>	10
5. <i>ETAT CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....</i>	11
<b>ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES .....</b>	<b>14</b>
1. <i>REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</i>	14
1.1. <i>REFERENTIEL APPLIQUE .....</i>	14
1.2. <i>BASE DE PREPARATION .....</i>	15
1.3. <i>IMPOSITION .....</i>	16
1.4. <i>RESULTAT OPERATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET ELEMENTS NON RECURRENTS .....</i>	17
1.5. <i>JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS .....</i>	18
2. <i>INFORMATIONS SECTORIELLES .....</i>	19
2.1. <i>PRODUITS ET SERVICES DONT PROVIENT LE PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES DES SECTEURS A PRESENTER .....</i>	19
2.2. <i>PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES ET RESULTATS SECTORIELS.....</i>	19
2.3. <i>PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES PROVENANT DES PRINCIPALES ZONES GEOGRAPHIQUES .....</i>	22
3. <i>PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES .....</i>	23
4. <i>COUT D'ACHAT DES VENTES.....</i>	23
5. <i>COUTS DE PERSONNEL.....</i>	23
5.1. <i>DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL.....</i>	23
6. <i>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....</i>	24
7. <i>AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS .....</i>	24
8. <i>PRODUITS FINANCIERS.....</i>	25
9. <i>CHARGES FINANCIERES.....</i>	25
10. <i>IMPOT SUR LES RESULTATS .....</i>	25
11. <i>RESULTAT PAR ACTION .....</i>	26
11.1. <i>RESULTAT DE BASE PAR ACTION.....</i>	26
11.2. <i>RESULTAT DILUE PAR ACTION.....</i>	27
12. <i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</i>	27
13. <i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....</i>	28
14. <i>PARTICIPATIONS DANS DES CO-ENTREPRISES .....</i>	29
15. <i>FILIALES.....</i>	31
16. <i>STOCKS .....</i>	31
17. <i>CREANCES CLIENTS.....</i>	31

---

18.	<i>EMPRUNTS</i> .....	32
19.	<i>AUTRES PASSIFS COURANTS</i> .....	33
19.1.	PROVISIONS .....	33
19.2.	RISQUE DE LIQUIDITE ET CONTINUITE D'EXPLOITATION .....	34
20.	<i>TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES</i> .....	34
20.1.	PARTIES LIEES .....	35
20.2.	TRANSACTIONS COMMERCIALES .....	35
20.3.	PRETS A DES PARTIES LIEES .....	38
21.	<i>ENGAGEMENTS HORS-BILAN</i> .....	38
22.	<i>EVENEMENTS POST-CLOTURE</i> .....	39
22.1.	INTRODUCTION EN BOURSE .....	39
22.2.	REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS .....	40

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe ASK (le Groupe) clôturés au 30 juin 2014 comprennent la société ASK SA et ses filiales. ASK est un groupe indépendant qui conçoit, produit et commercialise des produits de technologie sans contact pour le transport de personnes et pour le marché de l'identité : cartes sans contact, cartes duales, tickets sans contact, lecteur et autres appareils de lecture, couvertures de passeports, permis de conduire, etc. ASK SA (la Société) est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 2260 route des Crêtes, BP 337, 06906 Valbonne Cedex.

La société ASK SA a été créée en octobre 1997.

Le périmètre de consolidation comprend en 2014 la Société et ses filiales ASK ASIA HK LTD et Beijing ASK Smart Technology, qu'elle détient entièrement. Au cours des années précédentes, ont été successivement fermées les filiales ASK CONTACTLESS Asia PTE. LTD (Singapour), ASK Asia Limited (Hong Kong) et ASK RFID UK (Royaume-Uni). Ces filiales étaient détenues à 100% par le Groupe et leurs activités consistaient principalement à héberger des transactions administratives.

Le Groupe détient en outre :

- 50.01% du capital et des droits de vote de la coentreprise ASK TongFang (Miyun, Pékin, Chine) ;
- 50.01% du capital et des droits de vote de la coentreprise ASK IntTag (Burlington, Vermont, Etats-Unis) ;
- 56.30% du capital et des droits de vote de la coentreprise I2PL (Noida, Inde).

En tant que coentreprises, ces sociétés sont intégrées dans les résultats consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

#### 1.1. Référentiel appliqué

Les comptes consolidés de ASK sont établis selon les normes comptables internationales IAS/ IFRS applicables au 30 juin 2014 telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Le référentiel des normes comptables internationales IAS/IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2014 sont établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers du 31 décembre 2013.

L'impact de l'adoption des nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes sur les états financiers du Groupe reste limité :

- IAS 36 – Informations à fournir concernant la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les normes suivantes :

- IFRIC 21 : Taxes ;

- IAS 19 : Régimes à prestations définies – cotisation des membres du personnel ;
- Améliorations aux IFRS 2010-12 et 2011-13.

Le processus interne de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

Les autres règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers semestriels sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

## 1.2. Base de préparation

Les états financiers sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche. L'euro est la monnaie fonctionnelle d'ASK SA.

### 1.2.1 Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente; dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon IFRS 5. Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état consolidé de la situation financière, puis est ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de la coentreprise. Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une coentreprise est supérieure à sa participation dans celles-ci (y compris toute participation à long terme qui, en substance, constitue une partie de l'investissement net du Groupe dans la coentreprise), le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir. Les pertes additionnelles sont comptabilisées seulement dans la mesure où le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de la coentreprise.

Une participation dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'entité émettrice devient une coentreprise.

Les exigences d'IAS 39 sont appliquées pour déterminer s'il est nécessaire de comptabiliser toute perte de valeur liée à la participation du Groupe dans une coentreprise. Lorsque cela est nécessaire, la totalité de la valeur comptable de la participation est soumise à un test de dépréciation conformément à IAS 36, Dépréciation d'actifs, comme un actif unique en comparant sa valeur recouvrable (montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente) avec sa valeur comptable. La valeur d'utilité est calculée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Toute perte de valeur comptabilisée fait partie de la valeur comptable de la participation. Toute reprise de cette perte de valeur est comptabilisée selon IAS 36 dans la mesure où la valeur recouvrable de la participation augmente par la suite.

Le Groupe cesse d'utiliser la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle sa participation cesse d'être une participation dans une coentreprise, ou lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Si le Groupe conserve des intérêts dans l'ancienne coentreprise et

que ces intérêts constituent un actif financier, il doit évaluer les intérêts conservés à la juste valeur à cette date, et la juste valeur est considérée comme étant sa juste valeur à la comptabilisation initiale conformément à IAS 39. La différence entre la valeur comptable de la coentreprise à la date de cessation de l'application de la méthode de la mise en équivalence et la juste valeur des intérêts conservés et tout produit lié à la cession d'une partie de la participation la coentreprise est incluse dans la détermination du profit ou de la perte à la cession de la coentreprise. En outre, le Groupe comptabilise tous les montants comptabilisés jusque-là dans les autres éléments du résultat global au titre de cette coentreprise de la même manière que si cette coentreprise avait directement sorti les actifs ou les passifs correspondants. Ainsi, dans le cas où un profit ou une perte comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global par cette coentreprise est reclassé en résultat net lors de la cession des actifs ou des passifs correspondants, le Groupe reclasse le profit ou la perte de capitaux propres en résultat net (en tant qu'ajustement de reclassement) lorsque la méthode de la mise en équivalence est abandonnée.

Le Groupe continue d'appliquer la méthode de la mise en équivalence lorsqu'une participation dans une coentreprise devient une participation dans une entreprise associée. La participation n'est pas réévaluée à la juste valeur lorsque le pourcentage de détention des actions de participation est modifié.

Si le pourcentage des actions de participation détenues par le Groupe dans une coentreprise est réduit, mais que le Groupe continue d'appliquer la méthode de la mise en équivalence, il doit reclasser en résultat net la fraction du profit ou de la perte comptabilisée antérieurement dans les autres éléments du résultat global qui correspond à cette réduction du pourcentage des actions de participation dans le cas où il lui faudrait reclasser ce profit ou cette perte en résultat net lors de la cession des actifs ou des passifs correspondants.

Les profits et les pertes résultant de transactions entre une entité du Groupe et une coentreprise sont comptabilisés dans les états financiers consolidés du Groupe seulement à hauteur des participations dans la coentreprise qui ne sont pas liées au Groupe.

### **1.3. Imposition**

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé.

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont aussi comptabilisés respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

#### **1.3.1 Impôt exigible**

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du « résultat avant impôt » comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. L'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

#### **1.3.2 Impôt différé**



L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible.

De tels actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et s'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable soit suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporaire et que la différence temporaire se résorbe dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

#### **1.4. Résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents**

Le Groupe présente au compte de résultat un sous-total « Résultat opérationnel avant amortissements et éléments non-récurrents » qui est un des principaux indicateurs suivis par le Groupe afin de gérer et d'évaluer ses résultats d'exploitation, de prendre des décisions d'investissements et de répartition des ressources et d'évaluer la performance des membres de sa direction. Il est calculé à partir du produit des activités ordinaires, diminué du coût d'achat des ventes, des coûts de personnel, des impôts et taxes, des provisions ainsi que des autres produits opérationnels et des autres charges opérationnelles. Le Groupe estime que cet indicateur est utile aux lecteurs de ses comptes puisqu'il leur fournit une mesure de ses résultats d'exploitation qui exclut des éléments n'affectant pas la trésorerie comme les dotations aux amortissements, augmentant la valeur projetée de ses comptes et fournissant des informations concernant le résultat des activités commerciales courantes du Groupe et la génération de flux de trésorerie qui permettent aux investisseurs de mieux identifier les tendances de sa performance financière. Les modalités de calcul de cet agrégat par le Groupe pourraient ne pas être comparables à celles d'autres mesures avec un nom similaire utilisées par d'autres entités. En outre,

cette mesure ne doit pas être considérée comme une alternative au résultat d'exploitation étant donné que les amortissements exclus de cette unité de mesure affectent en fin de compte le résultat d'exploitation. Par conséquent, le Groupe présente également le poste «Résultat d'exploitation» qui comprend tous les montants affectant son résultat d'exploitation.

### **1.5. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations**

L'application des méthodes comptables du Groupe, qui sont décrites à la note 2, exige que la direction du Groupe exerce son jugement et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne sont pas facilement disponibles d'autres sources. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

#### **1.5.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables**

L'analyse qui suit présente les jugements critiques, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, posés par la direction lors de l'application des méthodes comptables du Groupe et qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Le principal jugement critique significatif fait par la direction du Groupe porte sur le classement en coentreprise des sociétés ASK TongFang, ASK IntTag et I2PL (cf. note 14 ci-dessous).

#### **1.5.2 Sources principales d'incertitude relative aux estimations**

Pour l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évaluation des impôts différés actifs (cf. note 10 ci-dessous), les tests de dépréciation sur la valeur des co-entreprises (cf. note 14 ci-dessous) ainsi que l'évaluation des critères d'activation des immobilisations incorporelles.

## Tests de dépréciation des participations dans des coentreprises

### a) ASK IntTag

ASK a procédé à un test de dépréciation de sa participation dans la coentreprise. Ce test a pris en compte la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés et a permis de valider la valeur de quote-part du Groupe dans cette coentreprise telle qu'inscrite dans la situation financière du Groupe.

### b) I2PL

Fin 2012, le Groupe et le co-entrepreneur d'I2PL (Noida, Inde) ont décidé de procéder en 2014 à la dissolution de la société en tant que telle afin qu'ASK puisse regrouper ses activités de production en Chine dans une société dont elle a le contrôle juridique et financier. Voir la note 14 ci-dessous pour plus de précisions.

Le Groupe a donc procédé à un test de perte de valeur de sa participation dans la coentreprise. Les résultats de ce test est disponible en note 14 ci-dessous.

## 2. INFORMATIONS SECTORIELLES

### 2.1. Produits et services dont provient le produit des activités ordinaires des secteurs à présenter

L'information communiquée au principal décideur opérationnel aux fins d'affectation des ressources et d'évaluation de la performance du secteur est axée sur la fonctionnalité des produits vendus, relativement aux secteurs d'activités « Secured Transactions » et « e.ID », organisés en « Business Unit ».

En vertu d'IFRS 8, les secteurs à présenter du Groupe sont donc Secured Transactions et e.ID. L'activité Secured Transactions fournit les cartes et les tickets sans contact aux secteurs du transit collectif de voyageurs et du paiement tandis que le secteur e.ID fournit des Inlays et des e-covers au secteur des fournisseurs de documents sans contact sécurisés.

L'information communiquée au principal décideur opérationnel du Groupe ne comprend pas les actifs et passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions sectorielles d'actifs non courant.

### 2.2. Produit des activités ordinaires et résultats sectoriels

Le produit des activités ordinaires sectoriel présenté ci-dessous représentent le produit provenant de clients externes. Il n'y a eu aucune vente intersectorielle au cours des périodes présentées.

Les méthodes comptables des secteurs à présenter sont les mêmes que les méthodes comptables du Groupe utilisées dans le rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Le résultat sectoriel représente le résultat avant impôt obtenu pour chacun des secteurs sans affecter à ces secteurs le produit des activités ordinaires sans rapport avec les produits et services du Groupe, les coûts de gestion centralisée de production et administratifs ni la rémunération des dirigeants, les autres coûts, les dotations aux amortissements, les autres produits et charges non courants, les produits et charges financiers, la quote-part du résultat des coentreprises. Ce résultat correspond à la mesure communiquée au principal décideur opérationnel du Groupe aux fins d'affectation des ressources et d'évaluation de la performance du secteur.

Le tableau suivant présente une analyse du produit des activités ordinaires et des résultats des activités poursuivies du Groupe, pour chaque secteur à présenter :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>S1 2014</b>	<b>S1 2013</b>
Secured Transactions	12 710	12 076
e.ID	7 490	7 447
Activités non réparties	110	70
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>20 310</b>	<b>19 593</b>

<b>S1 2014, en milliers d'euros</b>	<b>Secured Transactions</b>	<b>e.ID</b>	<b>Activités non réparties</b>	<b>Groupe ASK</b>
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>12 710</b>	<b>7 490</b>	<b>110</b>	<b>20 310</b>
Coût des ventes	(8 084)	(5 176)	(110)	(13 371)
Main d'œuvre directe	(890)	(610)		(1 500)
Autres coûts directs de production	(714)	(481)		(1 195)
Coûts de recherche et développement	(425)	(627)		(1 052)
Coûts de distribution et de marketing	(716)	(294)		(1 009)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 882</b>	<b>301</b>	<b>-</b>	<b>2 183</b>
Coûts de gestion centralisée de production			(1 564)	(1 564)
Coûts de gestion centralisée administratifs et dirigeants			(731)	(731)
Autres coûts				-
<b>Résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents</b>	<b>1 882</b>	<b>301</b>	<b>(2 295)</b>	<b>(112)</b>
Dotations aux amortissements			(529)	(529)
Autres produits et charges non courants			(806)	(806)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 882</b>	<b>301</b>	<b>(3 629)</b>	<b>(1 446)</b>
Résultat financier			(1 162)	(1 162)
Quote-part dans le résultat net des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence			(61)	(61)
Impôt sur les sociétés			-	-
<b>Résultat net après impôt</b>	<b>1 882</b>	<b>301</b>	<b>(4 852)</b>	<b>(2 669)</b>

S1 2013, en milliers d'euros	Secured Transactions	e.ID	Activités non réparties	Groupe ASK
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>12 076</b>	<b>7 447</b>	<b>71</b>	<b>19 593</b>
Coût des ventes	(7 683)	(4 991)	(71)	(12 745)
Main d'œuvre directe	(836)	(485)		(1 321)
Autres coûts directs de production	(382)	(558)		(940)
Coûts de recherche et développement	(359)	(681)		(1 040)
Coûts de distribution et de marketing	(594)	(322)		(916)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 221</b>	<b>410</b>	<b>-</b>	<b>2 631</b>
Coûts de gestion centralisée de production			(1 370)	(1 370)
Coûts de gestion centralisée administratifs et dirigeants			(691)	(691)
Autres coûts				-
<b>Résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents</b>	<b>2 221</b>	<b>410</b>	<b>(2 061)</b>	<b>570</b>
Dotations aux amortissements			(596)	(596)
Autres produits et charges non courants			(212)	(212)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 221</b>	<b>410</b>	<b>(2 869)</b>	<b>(238)</b>
Résultat financier			(298)	(298)
Quote-part dans le résultat net des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence			48	48
Impôt sur les sociétés			-	-
<b>Résultat net après impôt</b>	<b>2 221</b>	<b>410</b>	<b>(3 119)</b>	<b>(488)</b>

### 2.3. Produit des activités ordinaires provenant des principales zones géographiques

Le Groupe exerce ses activités dans trois principales régions géographiques : Europe (zone où est situé le siège social), Amérique du nord et Amérique du Sud.

Le tableau suivant présente le produit des activités ordinaires poursuivies provenant de clients externes du Groupe par région géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
France	6 854	5 445
Royaume-Uni	5 202	2 876
Autres pays d'Europe	3 598	6 418
Amérique du Nord	1 354	1 031
Amérique latine	1 489	1 618
Autres	1 813	2 205
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>20 310</b>	<b>19 593</b>

Le tableau ci-dessus ne comprend pas les activités de vente de produits et services ASK par les coentreprises qui bénéficie d'un accord de fabrication et de distribution sur leur territoire géographique de destination :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Ventes de produits ASK réalisées par ASK IntTag en Amérique du Nord, net des transactions entre parties liées	3 534	2 155
Ventes de produits ASK réalisées par ASK TongFang en Chine, net des transactions entre parties liées	330	311
<b>Produit des activités ordinaires des sociétés mises en équivalence</b>	<b>3 864</b>	<b>2 466</b>

Le total du produit des activités ordinaires réalisé par les sociétés du groupe ASK s'établit donc comme suit, en incorporant le produit des activités ordinaires des coentreprises dans leur totalité :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Produit des activités ordinaires consolidé ASK	20 310	19 593
Produit des activités ordinaires des sociétés mises en équivalence	3 864	2 466
Elimination des transactions inter-compagnies	(1 573)	(1 026)
<b>Produit des activités ordinaires total réalisés avec les produits et services ASK</b>	<b>22 601</b>	<b>21 033</b>

### 3. PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES

Le tableau suivant présente une analyse du produit des activités ordinaires du Groupe :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Produits, marchandises et services	20 261	19 537
Redevances	50	56
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>20 310</b>	<b>19 593</b>

### 4. COUT D'ACHAT DES VENTES

Le coût des ventes est constitué des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Achats de matières & marchandises	10 552	10 569
Sous-traitance	2 508	2 258
<b>Coût d'achat des ventes</b>	<b>13 060</b>	<b>12 827</b>

### 5. COUTS DE PERSONNEL

#### 5.1. Détail des frais de personnel

Les frais de main d'œuvre temporaire contractée à travers des agences de travail temporaire sont comptabilisés dans le poste « autres produits et charges opérationnels » détaillé dans la note 0 ci-dessous.

Le Groupe immobilise une partie de ses frais de R&D, constitué principalement de frais de personnel. Les subventions reçues au titre du Crédit impôt recherche et non immobilisées ont été présentées en déduction des frais de personnel.

Les charges de personnel se répartissent ainsi de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Salaires bruts	2 309	2 186
Charges sociales	1 000	992
Coûts des prestations définies des régimes de retraite	10	28
Paiements fondés sur des actions		33
<b>Frais de personnel</b>	<b>3 319</b>	<b>3 240</b>

## 6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels du Groupe se répartissent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Transport	1 005	762
Personnel intérimaire	906	861
Honoraires	486	348
Locations	348	386
Commissions sur ventes	212	105
Autres	852	854
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>3 809</b>	<b>3 316</b>

Les honoraires comprennent les frais de dépôt de brevets, ainsi que les frais de certification et de qualification des sites du Groupe.

## 7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

Le Groupe a comptabilisé en produits et charges non courants des éléments dont le caractère exceptionnel et non récurrent rend pertinente une classification distincte du résultat opérationnel nécessite un traitement particulier.

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Honoraires	61	189
Frais d'Introduction	360	
Frais sur litige	182	
Frais de mise en route ASK Smart	202	
Profits/(pertes) sur cession d'immobilisations		23
<b>Produits et charges non courants</b>	<b>805</b>	<b>212</b>

Les honoraires correspondent à des frais de conseil engagés pour la restructuration des partenariats industriels du Groupe.

Les frais d'introduction correspondent à la partie des frais d'introduction en Bourse relatifs à l'admission à la cote, par opposition aux frais d'augmentation de capital, qui sont imputés sur les primes d'émission (voir note 22.1).

Les frais sur litige correspondent aux frais d'avocat et à la quote-part 2014 de la transaction signée avec le cabinet Leighton relatifs à l'utilisation de certains brevets aux Etats-Unis.



## 8. PRODUITS FINANCIERS

Le détail des produits financiers est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Produits sur écarts de change	19	179
Intérêts perçus	3	3
Intérêts sur comptes courants avec parties liées	29	19
<b>Produits financiers</b>	<b>51</b>	<b>201</b>

## 9. CHARGES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
Pertes sur écarts de change	71	148
Intérêts sur contrats de location financement	22	21
Intérêts sur emprunts bancaires	161	74
Intérêts sur dette obligataire	958	256
<b>Charges financières</b>	<b>1 212</b>	<b>499</b>

Le 4 juillet 2014, les emprunts obligataires ont été intégralement remboursés suite à l'augmentation de capital et l'introduction en bourse d'ASK du 1<sup>er</sup> juillet 2014 (cf note 22.2 ci-dessous).

## 10. IMPOT SUR LES RESULTATS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014
<b>Impôts différés actifs solde début de période</b>	<b>1 301</b>
Activation d'impôts différés actifs sur pertes reportables	-
<b>Impôts différés actifs solde fin de période</b>	<b>1 301</b>

Le Groupe dispose au 30 juin 2014 de pertes fiscales reportables d'un montant total de 56 757 milliers d'euros, qui n'ont pas de date de péremption. Les impôts différés actifs comptabilisés dans les états financiers consolidés du Groupe ASK au 30 juin 2014 sont de 1 301 milliers d'euros. Ce montant est inchangé par rapport au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2013, l'horizon de consommation des pertes fiscales reportables activées représentait trois années de bénéfices fiscaux. Compte tenu du maintien des prévisions de flux exploitation pour les exercices 2015 et 2016 et de la nouvelle structure de financement du groupe intégrant la trésorerie reçue dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse, le groupe demeure confiant quant à l'utilisation des déficits fiscaux activés avant le 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2014, le tableau suivant donne l'analyse de sensibilité des impôts différés activés en cas de non réalisation des prévisions de résultat, en fonction de la progression du chiffre d'affaires et du taux de résultat d'exploitation :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2014</b>
<b>Impôts différés activés</b>	<b>1 301</b>
Impact d'un écart de chiffre d'affaires prévisionnel de -5% par an	(221)
	<b>1 080</b>
<b>Impôts différés activés</b>	<b>1 301</b>
Impact d'un écart de résultat d'exploitation prévisionnel de -2% par an	(518)
	<b>783</b>
<b>Impôts différés activés</b>	<b>1 301</b>
Impact d'écarts combinés de chiffre d'affaires prévisionnel de -5% et de résultat d'exploitation prévisionnel de -2% par an	(569)
	<b>732</b>

## 11. RESULTAT PAR ACTION

<i>En cents d'euros</i>	<b>S1 2014</b>	<b>S1 2013</b>
<b>Résultat de base par action</b>		
Activités poursuivies	(54,22)	(10,39)
<b>Résultat dilué par action</b>		
Activités poursuivies	(54,22)	(10,39)

### 11.1. Résultat de base par action

Le tableau suivant présente le résultat et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisés dans le calcul du résultat de base par action.

	<b>S1 2014</b>	<b>S1 2013</b>
<b>Résultat de l'exercice attribué aux propriétaires de la Société, en milliers d'euros</b>	(2 668)	(489)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires aux fins du calcul du résultat de base par action, en milliers de titres</b>	4 921	4 700

## 11.2. Résultat dilué par action

Le résultat utilisé dans le calcul du résultat dilué par action est le même que celui qui est utilisé pour le calcul du résultat de base par action.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires aux fins du calcul du résultat de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat dilué par action :

<i>En milliers de titres</i>	30/06/2014	30/06/2013
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action</b>	<b>4 921</b>	<b>4 700</b>
Actions considérées comme ayant été émises sans contrepartie à l'égard des éléments suivants :		
- bons de souscription d'actions ("BSA")	751	751
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>5 672</b>	<b>5 451</b>

## 12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
<u>Valeurs comptables nettes</u>		
Frais de développement	1 214	1 032
Brevets	1 441	1 457
Licences	7	1
<b>Solde fin de période</b>	<b>2 662</b>	<b>2 490</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement	Brevets	Licences	Total
<b>Coût</b>				
<b>Solde au 1er janvier 2014</b>	<b>3 626</b>	<b>2 868</b>	<b>529</b>	<b>7 023</b>
Entrée d'immobilisations	269	44	6	319
Sortie d'immobilisations	(20)	(19)	(149)	(188)
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>3 875</b>	<b>2 893</b>	<b>387</b>	<b>7 154</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur cumulés</b>				
<b>Solde au 1er janvier 2014</b>	<b>(2 594)</b>	<b>(1 411)</b>	<b>(528)</b>	<b>(4 533)</b>
Dotation aux amortissements	(86)	(60)	(1)	(147)
Reprise d'amortissements	20	19	149	188
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>(2 660)</b>	<b>(1 452)</b>	<b>(380)</b>	<b>(4 492)</b>

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
<b>Valeurs nettes comptables</b>		
Matériel industriel	1 731	1 806
Mobilier et agencements	162	137
Immobilisations en cours	447	184
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 340</b>	<b>2 126</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Matériel industriel	Mobilier et agencements	Immobilisations en cours	Total
<b>Coût</b>				
<b>Solde au 1er janvier 2014</b>	<b>10 611</b>	<b>872</b>	<b>184</b>	<b>11 667</b>
Entrées d'immobilisations	285	47	263	595
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>10 896</b>	<b>919</b>	<b>447</b>	<b>12 263</b>

<b>Amortissements et pertes de valeur cumulés</b>				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>(8 806)</b>	<b>(736)</b>	-	<b>(9 542)</b>
Dotations aux amortissements	(360)	(21)		(381)
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>(9 166)</b>	<b>(757)</b>	-	<b>(9 923)</b>

## 14. PARTICIPATIONS DANS DES CO-ENTREPRISES

Comme détaillé en note 1.2.1 ci-dessus, ASK possède des participations dans trois coentreprises :

- ASK TongFang (Chine, Miyun, Pékin) ;
- I2PL (Inde, Noida, New Delhi) ;
- ASK IntTag (USA, Burlington, Vermont)

Les intérêts que détient le Groupe dans ces coentreprises ont été consolidés dans les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence et des tests de dépréciation ont été réalisés au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013 afin de comparer la valeur recouvrable, déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, et la valeur comptable de ces actifs.

Le tableau suivant présente des précisions sur ces coentreprises à la fin de la période de présentation de l'information financière :

Dénomination de la coentreprise	Principale activité	Lieu de constitution et d'exploitation	30/06/14	30/06/13
ASK-INTTAG LLC	Distribution et fabrication sous licence de produits ASK	Etats-Unis, Vermont	50,01%	50,01%
Inlays India Private Limited	Fabrication sous licence de produits ASK	Inde, Noida	56,32%	56,32%
ASK Tongfang Co., Ltd	Distribution et fabrication sous licence de produits ASK	Chine, Miyun	50,01%	50,01%

Pour toutes ces coentreprises, les contrats de coentreprise spécifient que l'unanimité des administrateurs est nécessaire pour prendre les décisions concernant la gouvernance.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	30/06/2013
<b>Quote-part du résultat net des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>		
ASK TongFang		
I2PL	35	(122)
ASK IntTag	(126)	(309)
<b>Variation de la dépréciation de la valeur des coentreprises selon le résultat du test de valeur</b>		
I2PL	30	479
<b>Quote-part dans le résultat net des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>	<b>(61)</b>	<b>48</b>

Le Groupe a décidé en décembre 2012 de fermer la coentreprise I2PL. Bien que budgétée, du fait de l'importance de la demande et des commandes de l'activité e.ID, il n'a pas été possible de réaliser cette fermeture dès 2013. Cette coentreprise a donc continué son activité, produisant en 2013 des profits grâce à la forte activité, raison pour laquelle le test de perte de valeur a amené le Groupe en 2013 et en 2014 à reprendre une partie de la dépréciation constatée en 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	30/06/2013
ASK TongFang	-	-
I2PL	59	(108)
ASK IntTag	11	16
<b>Ecarts de Conversion des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>	<b>70</b>	<b>(93)</b>

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
ASK TongFang	-	-
I2PL	736	612
ASK IntTag	935	1 050
<b>Valeur des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans la situation financière du Groupe</b>	<b>1 671</b>	<b>1 661</b>

## 15. FILIALES

Le tableau suivant présente le détail des filiales du Groupe à la fin de la période de présentation de l'information financière :

Dénomination de la filiale	Principale activité	Lieu de constitution et d'exploitation	Pourcentage de participation et de droits de vote détenus par le Groupe	
			30/06/2014	31/12/2013
ASK ASIA HK LTD	Détention de titres	Hong Kong	100%	100%
Beijing ASK Smart Technologies	Distribution et fabrication sous licence de produits ASK	Chine, Miyun	100%	Néant

Le Groupe ne détient pas d'autre filiale que celles décrites ci-dessus.

En 2012 et 2013, le Groupe a fermé ses implantations en Asie et au Royaume-Uni, qui étaient inactives depuis 2011.

En 2013, le Groupe a créé ASK ASIA HK LTD afin de contrôler les activités du Groupe en Chine. Cette filiale contrôle 100% des parts et des droits de vote de la société Beijing ASK Smart Technologies qui a été créée en mars 2014.

Aucune des filiales décrites ci-dessus n'est significative au regard des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe.

## 16. STOCKS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Matières	4 742	4 236
En-cours	1 034	854
Produits finis et semi-finis	459	600
<b>Stocks</b>	<b>6 235</b>	<b>5 690</b>

Le coût des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice s'est chiffré à 10,6 millions d'euros au premier semestre 2014, et 10,6 millions d'euros au premier semestre 2013.

## 17. CREANCES CLIENTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Créances clients	13 736	13 229
Provision pour clients douteux	(2 975)	(2 975)
<b>Créances clients</b>	<b>10 761</b>	<b>10 254</b>

Paiements anticipés	371	122
Autres débiteurs	3 514	2 980
<b>Créances clients et autres créances</b>	<b>14 646</b>	<b>13 356</b>

## 18. EMPRUNTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Courants	15 005	12 283
Non courants	3 857	5 031
<b>Emprunts</b>	<b>18 862</b>	<b>17 313</b>

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
<b>Non garantis - au coût amorti</b>		
Découverts bancaires	1 662	251
<b>Emprunts contractés auprès :</b>		
- de parties liées	422	504
- du gouvernement, des autorités locales ou des organismes gouvernementaux	712	1 543
<b>Non garantis - au coût amorti</b>	<b>2 795</b>	<b>2 298</b>
<b>Garantis - au coût amorti</b>		
Découverts bancaires	365	233
Emprunts bancaires	320	365
Emprunts contractés auprès des organismes gouvernementaux	1 765	985
Emprunts obligataires non convertibles	6 181	6 511
Emprunt contractés auprès de parties liées	1 167	0
Créances cédées	5 396	5 871
Dettes résultant des contrats de location-financement	873	1 049
<b>Garantis - au coût amorti</b>	<b>16 067</b>	<b>15 015</b>
<b>Emprunts</b>	<b>18 862</b>	<b>17 313</b>



La part courante et non courante de ces emprunts est détaillée dans le tableau suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Courants</b>		<b>Non Courants</b>	
	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Non garantis - au coût amorti</b>				
Découverts bancaires	1 662	251	-	-
<b>Emprunts contractés auprès :</b>				
- de parties liées	422	504	-	-
- du gouvernement, des autorités locales ou des organismes gouvernementaux	214	362	498	1 181
<b>Non garantis - au coût amorti</b>	<b>2 298</b>	<b>1 117</b>	<b>498</b>	<b>1 181</b>
<b>Garantis - au coût amorti</b>				
Découverts bancaires	365	233	-	-
Emprunts bancaires			320	365
Emprunts contractés auprès des organismes gouvernementaux	495	342	1 270	643
Emprunts obligataires non convertibles	6 181	4 408	-	2 104
Emprunt contractés auprès de parties liées		-	1 167	0
Créances cédées	5 396	5 871	-	-
Dettes résultant des contrats de location-financement	271	312	603	737
<b>Garantis - au coût amorti</b>	<b>12 707</b>	<b>11 166</b>	<b>3 360</b>	<b>3 849</b>
<b>Emprunts</b>	<b>15 005</b>	<b>12 283</b>	<b>3 857</b>	<b>5 031</b>

Le 4 juillet 2014, ASK a procédé au remboursement intégral des emprunts obligataires, soit 6 181 milliers d'euros (voir note 22.2 ci-dessous).

## 19. AUTRES PASSIFS COURANTS

### 19.1. Provisions

Les provisions constituées par le Groupe sont détaillées ci-dessous :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Provision Garantie	86	68
Provisions pour litiges Prud'hommaux	60	60
Autres provisions pour litiges	-	55
Autres provisions pour charges	50	50
<b>Provisions</b>	<b>196</b>	<b>234</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Garantie	Litiges Prud'hommaux	Autres Litiges	Provisions pour charges	Total
<b>Situation d'ouverture 1/1/2014</b>	<b>68</b>	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>50</b>	<b>233</b>
Dotations	18				18
Utilisations			(48)		(48)
Reprises sans objet			(7)		(7)
<b>Situation de clôture 30/06/2014</b>	<b>86</b>	<b>60</b>	<b>-</b>	<b>50</b>	<b>196</b>

La provision au titre des réclamations relatives aux garanties correspond à la valeur actualisée de la meilleure estimation de la direction à l'égard des sorties futures d'avantages économiques qui seront nécessaires en raison des obligations du Groupe au titre de garanties en vertu des lois locales en matière de vente de produits et marchandises. L'estimation a été effectuée à partir des tendances historiques en matière de garantie et pourrait varier compte tenu de nouveaux matériaux, de la modification des processus de fabrication ou d'autres circonstances ayant une incidence sur la qualité des produits.

## 19.2. Risque de liquidité et continuité d'exploitation

Dans un contexte où les incertitudes restent élevées dans le monde, la direction s'appuie notamment sur les données prévisionnelles du marché des technologies sans contact, ainsi que sur son propre carnet de commandes et ses perspectives de développement pour construire les plans moyen-terme et les budgets associés.

Le Groupe n'a pas de financement bancaire dépendant de la notation du groupe ou assorti de clauses de respect de ratios bancaires. Il n'existe pas de clause particulière d'exigibilité anticipée autre que les clauses d'usage (notamment en cas de changement de contrôle, de non-paiement d'une échéance, de liquidation et de redressement judiciaire ou plus généralement de non-respect de toute obligation contractuelle ...).

La gestion du risque de liquidité est centralisée par la direction financière du Groupe, qui réalise des prévisionnels de trésorerie. Sur la base de ces prévisions régulièrement mises à jour, la direction du Groupe suit ses besoins de trésorerie afin de s'assurer que la trésorerie à disposition permet de couvrir les besoins opérationnels.

La société a procédé à une augmentation de capital en date du 1<sup>er</sup> juillet 2014, qui a procuré un financement en trésorerie de 20,2 millions d'euros.

Compte tenu de cet élément, la société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les 12 prochains mois, à compter du 30 juin 2014.

## 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les soldes et les transactions entre le Groupe et ses filiales qui sont des parties liées au Groupe ont été éliminés à la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des transactions entre le Groupe et les autres parties liées sont présentés ci-dessous.

## 20.1. Parties liées

Les parties liées sont les entités suivantes :

### 20.1.1 Coentreprises

Dénomination de la coentreprise	Principale activité	Lieu de constitution et d'exploitation
ASK-INNTAG LLC	Distribution et fabrication sous licence de produits ASK	Etats-Unis, Vermont
Inlays India Private Limited	Fabrication sous licence de produits ASK	Inde, Noida
ASK Tongfang Co., Ltd	Distribution et fabrication sous licence de produits ASK	Chine, Miyun

### 20.1.2 Sociétés détenues par des mandataires sociaux de la Société

Dénomination	Principale activité	Dirigeant Commun
ADI Ressources	Conseil	Thierry Lucereau
Geyres Consulting	Conseil	Philippe Geyres

### 20.1.3 Sociétés détenues par des actionnaires de la société

Dénomination	Principale activité	Actionnaire
NGA Finance	Conseil	Nathalie Gambade

## 20.2. Transactions commerciales

### 20.2.1 Transactions avec les coentreprises

Au cours de l'exercice, les entités du Groupe ont conclu les transactions commerciales suivantes avec des parties liées qui ne sont pas consolidées globalement :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
ASK TongFang	-	-
ASK IntTag	1 480	986
I2PL	-	-
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>1 480</b>	<b>986</b>

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
ASK TongFang	822	537
ASK IntTag	359	265
I2PL	817	2 129
<b>Coût d'achat des ventes</b>	<b>1 998</b>	<b>2 931</b>

Les ventes de produits et marchandise à des parties liées ont été effectuées aux prix courants du Groupe, moins un escompte moyen de 10 %. Les achats ont été effectués aux prix du marché moins un escompte pour tenir compte de la quantité de produits achetés et des relations entre les parties.

Les montants non réglés ne sont pas garantis et seront réglés en trésorerie. Aucune garantie n'a été donnée ou obtenue.

<i>En milliers d'euros</i>	Montants dûs à des parties liées		Montants dûs par des parties liées	
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
ASK TongFang	672	400	38	38
ASK IntTag	399	80	1 677	1 006
I2PL	1 855	1 473	431	434
<b>Total</b>	<b>2 926</b>	<b>1 954</b>	<b>2 146</b>	<b>1 479</b>

Le montant dû par ASK TongFang inclut une créance de 2 millions d'euros, entièrement dépréciée dans les états financiers du Groupe.

Hormis cette créance de 2 millions d'euros, aucune charge n'a été comptabilisée au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents au titre de créances douteuses à l'égard des montants à recevoir de parties liées.

## 20.2.2 Transactions avec les dirigeants et actionnaires du Groupe

### 20.2.2.1. Dirigeants

#### Achats de prestations de conseil et frais annexes (voyages et déplacements)

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2014	S1 2013
ADI Ressources	46	15
Geyres Consulting	29	27
NGA Finance	121	112
<b>Honoraires</b>	<b>196</b>	<b>154</b>

#### Montants dûs à des parties liées

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
ADI Ressources	13	-
Geyres Consulting	16	20
NGA Finance	-	35
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>55</b>

### 20.2.2.2. Actionnaires et anciens actionnaires

Le Groupe est redevable d'intérêts sur une dette obligataire envers ses actionnaires et anciens actionnaires pour les montants suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants dûs à des parties liées	
	30/06/2014	31/12/2013
ADVENT PRIVATE EQUITY FUND IIA	13	13
ADVENT PRIVATE EQUITY FUND IIB	8	8
ADVENT PRIVATE EQUITY FUND IIC	12	12
ADVENT PRIVATE EQUITY FUND IID	3	3
ALTAMIR	14	14
APAX PARTNERS VI	217	217
BANQUE DE VIZILLE	14	14
EQUIMAX INVESTMENTS LTD	16	16
FPCPI CDC INNOVATECH 1		6
FCPI SCIENCE ET INNOVATION		12
FCPI UFF INNOVATION		28
FCPR CDC INNOVATION 2000		52
FCPR CL CAPITAL DEVELOPPEMENT 1	23	23
IGLOBE PARTNER PTE LTD	52	52
SGAM AI FIP OPPORTUNITE	22	22
SUDINNOVA	3	3
VIZILLE CAPITAL INNOVATION	9	9
<b>Emprunts auprès de parties liées</b>	<b>406</b>	<b>504</b>

### 20.3. Prêts à des parties liées

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Compte courant ASK TongFang	768	578
Compte courant ASK IntTag	517	508
Dépréciation du compte courant ASK TongFang	(93)	(93)
<b>Prêts à des parties liées</b>	<b>1 192</b>	<b>993</b>

Le compte courant à ASK IntTag est garanti par un nantissement de second rang sur les actifs de cette entité. Le taux d'intérêt annuel perçu par le Groupe est de 12%.

Le taux d'intérêt perçu sur les prêts à ASK Tong Fang est de 2%.

Les échéances de remboursement des prêts sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 1 an et < 5 ans
Compte courant ASK TongFang	460	190	118
Compte courant ASK IntTag	517		
Dépréciation du compte courant ASK TongFang			(93)
<b>Montants nets prêtés</b>	<b>977</b>	<b>190</b>	<b>25</b>

Le compte courant consenti à la société ASK TongFang est provisionné à la hauteur des montants devenus irrécouvrables dans la perspective de la liquidation de cette société en 2014.

## 21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Les engagements hors-bilan de la société sont récapitulés dans le tableau suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Nantissement de fonds de commerce		
- au profit de Kréos Capital*	3 500	6 500
- au profit de Siparex	5 000	5 000
Gage sur stocks au profit de de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur	325	325
Divers avals et cautions	188	268
Nantissement des parts d'ASK IntTag au profit de Cosette International	1 167	
<b>Total</b>	<b>10 180</b>	<b>12 093</b>

\* Le 4 juillet 2014, les dettes étant l'objet de ces nantissements ont été remboursées intégralement (voir note 22.2 ci-dessous) : ces nantissements sont donc devenus sans objet à cette date et la mainlevée en a été demandée.

## 22. EVENEMENTS POST-CLOTURE

### 22.1. Introduction en bourse

Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, ASK a annoncé la réussite de son introduction en Bourse et l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment C.

Le conseil d'administration d'ASK a fixé le prix d'introduction à 7,70 E par action permettant la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 21 908 milliers d'euros (prime d'émission incluse). Le nombre de titres émis s'établit à 2 845 221.

A l'issue de cette opération, le nombre total de titres ASK émis s'établit à 7 545 milliers pour une capitalisation de 58 097 milliers d'euros avant dilution.

220 994 titres ont été payés par compensation avec des créances existantes et la comptabilisation de ces titres a été effectuée en date du 26 juin 2014. 2 624 227 titres réglés en espèces ont été émis le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et comptabilisés à cette date. L'intégralité des frais d'émission de l'augmentation de capital, soit 2 217 milliers d'euros, ont été comptabilisés en prime d'émission au 30 juin 2014. Les frais relatifs à l'introduction sur le marché réglementé, soit 360 milliers d'euros, ont été comptabilisés en charge dans le poste « autres produits et charges non courants » au premier semestre 2014.

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves générales	Réserve au titre de l'écart de change	Réserve au titre de la réévaluation des avantages du personnel	Résultats non distribués	Total	Attribuables aux propriétaires
<b>Situation de clôture 31/12/2013</b>	4 700	209	-	(855)	(2)	(3 899)	153	153
Résultat de l'exercice						(2 668)	(2 668)	(2 668)
Autres élément du résultat global de l'exercice, après impôt sur le résultat				69	-		69	69
<b>Résultat global de l'exercice</b>	-	-	-	69	-	(2 668)	(2 600)	(2 600)
Augmentation de capital	221	(736)					(515)	(515)
<b>Situation de clôture 30/06/2014</b>	4 921	(527)	-	(786)	(2)	(6 567)	(2 962)	(2 962)
Augmentation de capital	2 624	17 582					20 207	20 207
<b>Situation de clôture 1/7/2014</b>	7 545	17 055	-	(786)	(2)	(6 567)	17 245	17 245

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
	<i>En milliers de titres</i>	<i>En milliers d'euros</i>	
<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>4 700</b>	<b>4 700</b>	<b>209</b>
Augmentation de capital par compensation de créances	221	221	1 481
Frais d'augmentation de capital			(2 217)
<b>Solde au 30/6/2014</b>	<b>4 921</b>	<b>4 921</b>	<b>(527)</b>
Augmentation de capital en numéraire	2 624	2 624	17 582
<b>Solde au 1/7/2014</b>	<b>7 545</b>	<b>7 545</b>	<b>17 055</b>

## 22.2. Remboursement des emprunts

Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, la société a intégralement remboursé son découvert bancaire auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant de 1 705 milliers d'euros. Le 4 juillet 2014, les dettes obligataires de la société auprès des sociétés Kréos et Siparex ont été également remboursées intégralement pour un montant de 6 181 milliers d'euros. Ces remboursements correspondent à la volonté du Groupe de baisser le coût futur de la dette.

Après prise en compte du remboursement de ces dettes, les emprunts d'ASK au 4 juillet 2014 s'établiraient de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>04/07/2014</b>
Courants	7 267
Non courants	3 710
<b>Emprunts</b>	<b>10 976</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>04/07/2014</b>
<b>Non garantis - au coût amorti</b>	
Découverts bancaires	207
<b>Emprunts contractés auprès :</b>	
- de parties liées	422
- du gouvernement, des autorités locales ou des organismes gouvernementaux	712
<b>Non garantis - au coût amorti</b>	<b>1 340</b>
<b>Garantis - au coût amorti</b>	
Découverts bancaires	115
Emprunts bancaires	320
Emprunts contractés auprès des organismes gouvernementaux	1 765
Emprunt contractés auprès de parties liées	1 167
Créances cédées	5 396
Dettes résultant des contrats de location-financement	873
<b>Garantis - au coût amorti</b>	<b>9 636</b>



**Emprunts****10 976**

L'impact du service de la dette obligataire dans les comptes d'ASK aux premiers semestres 2013 et 2014 était le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>S1 2014</b>	<b>S1 2013</b>
Intérêts sur dette obligataire	958	256

---

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

SAINT-GERMAIN AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

**ASK**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014

Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle

SAINT-GERMAIN AUDIT  
32, rue de Paradis  
75010 Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
400, promenade des Anglais  
B.P. 33124  
06203 Nice Cedex 3  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## ASK

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société ASK, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Nice, le 3 octobre 2014

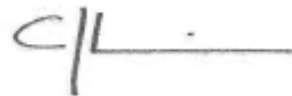
Les Commissaires aux Comptes

SAINT-GERMAIN AUDIT



Frédéric Villiers-Moriamé

ERNST & YOUNG et Autres



Camille de Guillebon